



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-45502>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-45502**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes des 2 Morin

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20007254400055

Ville : LA FERTE GAUCHER

Code postal : 77320

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Communauté de Communes des 2 Morin 1, rue Robert

Legraverend 77230 La Ferte Gaucher

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1453811>

Identifiant interne de la consultation : 2024.02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marches@cc2m.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents - Les pièces prévues aux

articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 30/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement public de coopération intercommunale/Syndicats Intercommunaux

Critères d'attribution : Qualité : 50% Performances en matière de protection de l'environnement : 10%
Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2024.02 Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires et des centres de loisirs

Code CPV principal - Descripteur principal : 55523100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord cadre à bons de commande Montant maximum annuel : 175 000 euro(s) HT Procédure adaptée ouverte (Article R.2123-1-3°du Code de la Commande Publique - Services sociaux) Un groupement composé de la Communauté de Communes des 2 Morin, du syndicat intercommunal pour le regroupement pédagogique des écoles de Saint Rémy de la Vanne - Saint Siméon et du syndicat Intercommunal scolaire Meilleray/La Chapelle Moutils/Saint Martin des Champs/Leschérolles a été constitué. La Communauté de Communes des 2 Morin est désigné coordonnateur du groupement de commandes

Lieu principal d'exécution du marché : 1 rue Robert Legraverend 77320 - LA FERTE GAUCHER

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le contrat sera conclu pour un an. Il peut être reconduit tacitement pour une durée d'un an. La durée maximale du contrat toute périodes confondues est de deux ans

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2024